



Mariage rien que pour les papier

Par **oughlis**, le **26/04/2010** à **00:09**

Bonjour,

j'ai une copine française mariée depuis le 3 fevrier 2008 avec un sans papier maghrebain qui etais en france depuis 10 ans des quil a eu ses papier en 2009 il a commencer a la frapper et l'insulter et elle a fini par demandrer le divorce car c'est ça qui vouler sa question est ce qu'elle peut suivre une procedure pour lui retire sa carte et l'expulser sachan qu'elle a deja porter plainte contre lui pour violence conjugale
merci